VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

CE JOLI COTTAGE DOUBLE

Nos 6125-6127 rue Annonciation.

UN TERRAIN VACANT CONTIGU,

Rue Annonciation

CE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 6117 rue Annonciation.

VENTE EN PARTAGE.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO. — W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 338 rue Carondelet — MARDI, le 8 nov. 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable la Cour Civile de District rendu par l'Hon. Fred D King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, absent en congé, le 9 septembre 1910, et signé le 15 septembre 1910 dans l'affaire de Palmyra Mary Beauvais vs les mineurs Bessie Daze Noel Beauvais et als. No 94.210 du dossier de ladite Cour, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Frances Beauvais, No 82,130 du dossier de la Cour Civile de District, et en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division B, signé le 23 septembre 1910, dans l'affaire de la succession de William C. Beauvais, No 93,301 du dossier de la Cour Civile de District, la propriété suivante sera vendue, à savoir—

Premier—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par les Nos Municipaux 6125 et 6127 rue Annonciation, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans la Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet numéro Quinze du Faubourg Burthevile, borné par les rues Annonciation (autrefois Prest no), Webster et Laurel (autrefois Market) et la avenue Henry Clay, désigné comme lot lettre A sur un devis d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 5 août 1910, annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire le 5 août 1910, pour référence. Ledit lot commençant à un point cent vingt pieds de l'embouchure de l'avenue Henry Clay, de là s'étendant vers la rue Webster, mesurant trente et un pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre A est composé de la pointe du tout du lot original, désigné sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth, pardevant Joseph D. Taylor, ancien notaire en cette ville, le 18 janvier 1894 par le numéro douze et de une petite portion contiguës audit lot numéro douze du lot désigné sur ledit devis par le numéro treize dudit lot.

Les améliorations comprennent un cottage double connu comme Nos 6125-6127 rue Annonciation, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, etc.

Deuxième—Un certain lot de terre vacant, avec tous les droits voies, privilège, servitude et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et lieu ci-dessus mentionné, désigné sur ledit plan de Edgar Pilié, voyer, annexé à un inventaire fait par James Boyd Grinage notaire, le 5 août 1910 par la lettre B. Ledit lot B est contigu au lot lettre A sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant d'après ledit plan vingt-sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Ledit lot lettre B est composé de la plus grande partie du lot désigné sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J Roth à A W Moffat, passé devant Joseph D Taylor ledit 18 janvier 1894 par le No treize dudit lot.

Troisième—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent connue par le No municipal 6117 rue Annonciation, situé dans le même district et lieu ci-dessus mentionné, désigné sur le plan ci-devant mentionné par Edgar Pilié voyer annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire le 5 août 1910, pour référence par le numéro quatre se et adjacent sur un devis annexé à un acte de vente par Mathias J. Roth à A. W. Moffat passé pardevant Joseph D. Taylor notaire le 18 janvier 1894 lequel dit lot mesurant trente deux pieds et trois lignes de face à la rue Annonciation (autrefois Preston), la même mesure en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, ledit lot lettre C étant contigu au lot lettre B ci-dessus décrit.

Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme No 6117 rue Annonciation, contenant 4 chambres, hangar, etc.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant payer ci-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété exigibles en l'année 1910 et devant déposer 10 pour cent avec encanteur au moment de l'adjudication, et les frais de vente et de reconnaissance par les vendeurs jusqu'au tassage de l'acte de vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. S. Grinage, notaire.

G. G. Kronenberger, avocat.

7 oct—7 9 16 23 30—nov 6 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

CE COTTAGE SIMPLE BIEN CONSTRUIT ET ELEVE DE TERRE

No 818 AVE JACKSON,

entre les rues Laurel et Annonciation.

Succession de Mme Vve Mary P. Greenleaf.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A. — No 94,260.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 8 novembre 1910, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé dûté et signé du 3 octobre 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après sera vendue, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies etc., y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Philip, Laurel et Annonciation, désigné comme lot numéro Cinq sur un plan dressé par Henry Mielhausen, architecte, sous la date du 25 janvier 1844 et déposé en l'étude de L. P. Caire, ancien notaire, lequel lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étendant à l'arrière à une allée dans le fond; les deux mesures étant toutes pied ou moins.

Et sur la même propriété qui a été acquise par ladite Mme Mary P. Greenleaf, par acte de la succession de Anna M. Martin, par acte pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 16 juillet 1867, enregistré en le Bureau des Transferts de cette paroisse en le livre 126, folio 889.

Les améliorations comprennent un cottage simple élevée de terre connue comme No 818 avenue Jackson, contenant salon, salle à manger, cuisine, 2 chambres à coucher, sous-bassement, galeries, vestibule, etc.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et liens du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire 10 0/0 de dépôt au moment de la vente, assumer toutes les taxes pour l'année 1910 ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. F. Brewer, notaire.

7 oct—7 9 16 23 30—nov 6 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Frank Carambat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,583—Division A—Attendu que Magdelena Walk veuve de Frank Carambat a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Carambat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Hall, Monroe & Lemann avocats.

8 oct—8 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur du Quatrième District

Formant le coin des rues St Thomas et Toledano dans l'îlet borné par les rues Pleasant et Tchoupitoulas).

Henry Seidel vs Thos. J. Hopper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 27 octobre 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 17, borné par les rues Tchoupitoulas Toledano Pleasant et St-Thomas; ledit morceau ou portion de terre est la partie de façade du lot désigné par le numéro Sept dudit îlet, sur un plan dressé par B Buisson, voyer, le 24 juillet 1842, et mesurant vingt neuf pieds deux et demi pouces de face à la rue St Thomas sur une profondeur de soixante-six pieds deux pouces de face à la rue Toledano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer avocat pour le demandeur.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 3327 rue Ste Anne entre la rue Bayou St-Jean et l'avenue Hagan.

The Savings and Homestead Association vs Frederick Chateau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94,505. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet désigné par le numéro 462, et borné par les rues Ste Anne Dumaine et Bayou St-Jean et l'avenue Hagan lequel dit lot est désigné par le No 28 sur un devis annexé à un acte passé pardevant G. Morel, ancien notaire en cette ville, daté du 15 décembre 1892, et d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henry McCall avocat pour la demanderesse.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 926 rue Thayer.

Clara Beauchamp, épouse et als vs Felicianne Levy et als.

DIX HUITIEME COUR JUDICIAIRE de District, paroisse de Lafayette — No 4,968— En vertu d'un writ de fieri facias contre Felicianne Levy, à moi adressé par l'Honorable Dix-huitième Cour Judiciaire de District, Paroisse Lafayette, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 octobre 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Louisiane, désigné comme la moitié du lot original No deux, de l'îlet Trois, maintenant Quarante et trois, borné par les avenues Pacific et Elmira, les rues Patterson et Thayer, mesurant vingt-sept pieds, six pouces à la rue Thayer, sur environ cent six pieds de profondeur et devant être prise du fond dudit lot original No Deux faisant face à la rue Patterson et s'étendant au travers de dit lot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Jérome Montot, avocat pour les demandeurs.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No Municipal 204 rue Bed Claiborne entre les rues Commune et Gasquet.

Suburban Building and Loan Association vs Veuve Leo C. Perez, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 94,468 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Commune, Robert ou et Gasquet désigné comme lot No Deux, mesurant vingt pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, cinquante-sept pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No Trois; trente-six pieds un pouce de profondeur sur la ligne du lot No Un; de là à angle droit trois pieds cinq pouces vers la rue Gasquet, de là à angle droit vingt-un pieds, six pouces et quatre lignes à la ligne du fond, sur laquelle il y a une largeur de vingt trois pieds, huit pouces et quatre lignes, le tout d'après un plan fait par J. A. D'Hemécourt, le 29 mars 1867, et formant partie des lots originaux Nos Trois et Quatre de l'îlet No 18 sur un plan dressé par Joseph Pilié le 1er mai 1840.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Sutton & Loomis, avocats pour la demanderesse
16 sept—16 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 210 rue Newton.

Crescent City Building and Homestead Association vs Mme Louise Schild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 94,809—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet, No 158, borné par les rues Newton, River, Homer et Broadway, désigné par le No 6, et mesurant trente deux pieds de face à la rue Newton sur cent vingt-huit pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Carl C Friedrichs, avocat pour la demanderesse
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

E. C. Benson et als vs Nova Mfg Co. of La.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 94,185—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. E. Konrad, recevant dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—H. W. Robinson, avocat

12 oct—12 16 21

Succession Giuseppe Biundo

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 94,713—Division C — Attendu que Giroama Pardo veuve de Giuseppe Biundo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giuseppe Biundo, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Geo Montgomery, avocat.

8 oct—8 12 17

Succession de James Poms.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 94,286—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. P. Cordill, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — C. C. Friedrichs, avocat.

6 oct—6 10 15

Succession de Joseph Catalano.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,968—Division C—Attendu que Anna Lala, veuve de Joseph Catalano a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Catalano décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—H E Urpton avocat.

11 oct—11 15 20

Succession de Peter Tone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,735—Division D—Attendu que Eugena Hunt, veuve de Peter Tone, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Tone décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Emile Pomes avocat.

11 oct—11 15 20

Succession de Joseph Grillet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 94,717—Division B—Attendu que Charles Grillet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession du feu Joseph Grillet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Alfred D. Danziger, avocat.

7 oct—7 11 16

Succession de François Carambat, aussi connu comme Frank Carambat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,668—Division A.—Attendu que Paul Carambat a présenté une pétition à la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Carambat, aussi connu comme Frank Carambat, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo W. Moore, Benjamin Ory, avocats.

7 oct—7 11 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1531 rue Rocheblave, entre les rues Columbus et Liharpe.

Third District Building and Loan Association vs Jacob Marts.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,618—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1344 borné par les rues Rocheblave Laharpe, Dorgenois et Columbus, désigné par la lettre C sur un devis de C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 7 avril 1897, annexé à un acte d'achat de ladite propriété passé pardevant E. F. Charbonnet, notaire, le 7 mai 1897, d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Rocheblave sur quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles, les bâtisses sur ledit lot étant désignées par le numéro municipal 1531 rue Rocheblave.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas, Sutton & Loomis, avocats pour la demanderesse.
8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le numéro municipal 914 rue Eléonore, entre Camp et Chestnut.

Security Building and Loan Association vs Mme W. A. Barre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 94,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 novembre 1910, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 31 Hurstville, borné par les rues Eléonore Camp, Chestnut et State, désigné comme lot 6 sur un plan annexé à un acte pardevant Jeff. O. Wenck notaire, daté 8 avril 1896, et aussi désigné comme lot No 6, sur un plan par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 14 décembre 1895, annexé à un acte pardevant John R. Legier, notaire daté du 17 décembre 1896, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Eléonore sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rock, Walshe & Rock, avocats pour la demanderesse.
8 oct—8 14 21 28—nov 4 10

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Creole, Jacobs, parti 8 oct
PHILADELPHIE
Goelette Chas J Dumas, ——, partie 4 oct

BARBADES

Steamship Crown Prince, Kirkwood,
Steamship Lincolnshire, Clark, parti 3 oct

LIVERPOOL.

Steamship Jamaican, Kay, parti 13 aout
Steamship Belgian, Williams, parti 5 sept
Steamship Student, Richards, parti 10 sept
Steamship Magnolian, Harris, parti 14 sept
Steamship Mercian, Horock, parti 24 sept
Steamship Asian, Wood, parti 24 sept
Steamship Senator, Atkinson, parti 29 sept
Steamship Mexican, Baker, parti 1 oct
Steamship Warrior, Sandford, parti 5 oct

HULL

Steamship Prudentia Austin, parti 29 sept

SANTOS

Steamship Crown Prince, Kirkwood, parti 14 sept
Steamship Lincolnshire, Clark, parti 17 sept
Steamship Homer, ——, parti 21 sept
Steamship Milton, ——, parti 26 sept
Steamship Purus, ——, parti 28 sept
Steamship Byron, Davies, parti 3 oct

RIO DE JANEIRO

Steamship Crown Prince, Kirkwood, parti 20 sept
Steamship Homer, Ellis, parti 26 sept
Steamship Milton, Turner, parti 3 oct
Steamship Purus, Magano, parti 5 oct

BORDEAUX

Steamship Honduras, Pauvret, parti 3 sept
Steamship Texas, Landgren, parti 25 sept

VICTORIA

Steamship Crown Prince, parti 24 sept
Steamship Homer, Ellis, parti 29 sept
Steamship Milton, Turner, parti 7 oct

FIUME

Steamship Giulia ——, parti 8 sept

HAVRE

Steamship Louisiana, Morvant, parti 1 sept

HAMBOURG

Steamship Atlantic, Brinck, parti 21 sept
Steamship Manchester Merchant,
ANVERS
Steamship Albanian, Harrison, parti 29 sept

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Name	Destination	Mouillage
Atenas	Colon	1er dist 15
Black Prince	Brême	Stuyv dock
Carolyn	Philadelphie	Picktier
Citta di Palermo	Gênes	3me dist 30
Comedian	Liverpool	Westwego
Cometa	Mexico	ave Peters
Comus	New York	2me dist 8
Conde Wilfredo	Barcelone	r St James
Fort Morgan	Honduras	3me dist 30
Ellis	Port Limon	1er dist 15
Greenbrier	laid up	Alger
Heinz Blumberg	Cuba	New Refinery
Hermia	——	New Refinery
Hornet	——	rue Orange
Imperator	Bluefields	Alger
Kingstonian	Londres et Havre	rue Céleste
Liguria	Gênes	3me dist 30
Maria	Trieste, Barcelone, etc	rue 3me
Mascapegua	Porto Rico	Gov Nicholls
Mobila	laid up	Alger
Morgan	Tampa	Gretna
Orleanian	Honduras	3me dist 30
Phidias	Anvers	rue Henderson
Ramore Head	Belfast	Dublin rue Harmonie
Rosina	Honduras	1er dist 15
Sinaloa	Mexico	ave Peters
Vator	Honduras	3me dist 30

CHEMINS —DE— FER.

Heures d'arrivées et de départs

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Camm

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia Tylertown, Folsom et intermédiaire 6:40 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire —— 4:30 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 6:40 a m
Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 8:40 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:35 a m
Excursions des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs et intermédiaire.. 7:35 a m

ARRIVER

Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire. 6:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 8:43 a m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire ..... 6:50 pm
Columbia, Tylertown et intermédiaire ..... 10:20 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 8:05 p m
Excursions des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs et intermédiaire 8:05 p m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati ..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 10:55 a m
Local Mail ..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation ..... 9:50 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati ..... 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 7:10 p m
Local Mail ..... 5:30 a m
Northern Express ..... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m
Excursion dimanche ..... 7.45 a m

LIGNES FRISCO

Station Terminale rue Canal

Changement d'horaire,
Effectif dimanche 24 avril 1910
Tous les jours.

DEPART.

Train No 1
Nouvelle-Orléans ..... 6:50 a m

Arrive

Baton Rouge ..... 9:50 a m
Opelousas ..... 12:57 p m
Eunice ..... 1:40 p m
Crowley ..... 5:30 p m
Beaumont ..... 5:50 p m
Houston ..... 9:20 p m
Train No 3
Nouvelle-Orléans ..... 1:35 p m

Arrive

Baton Rouge ..... 4:35 p m
Opelousas ..... 7:33 p m
Eunice ..... 8:20 p m
Crowley ..... 9:30 p m

ARRIVE

Train No 2
Nouvelle-Orléans ..... 10:25 p

Départ

Baton Rouge ..... 7:25 p m
Opelousas ..... 4:25 p m
Eunice ..... 3:40 p m
Crowley ..... 11:55 a m
Beaumont ..... 11:30 a m
Houston ..... 8.00 p m
Train No 4
Nouvelle Orléans ..... 4:45 p m

DEPART

Baton Rouge ..... 1:45 p m
Opelousas ..... 10:31 a m
Eunice ..... 9:45 a m
Crowley ..... 8.30 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVER

F. Y. and N. O. Limited .... 7:50 am
Cincinnati & Florida express 7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n ..... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n .... 11:55 am
Excursion dimanche ..... 8:05 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 9:00 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express ..... 8:30 am
Montgomery Accom'n ..... 5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. .... 5:15 pm
Excursion dimanche ..... 7:30 am

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Houston Local ..... 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 6:45 p m
Lafayette Local ..... 11:40 a m
Texas Express ..... 7:25 a m

DEPART.

Houston Local ..... 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 11:55 a m
Lafayette Local ..... 3:00 p m
Texas Express ..... 9:00 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVER.

Vicksburg express ..... 5:30 p m
Memphis Express ..... 8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m
Excursion dimanche ..... 9:30 p m

DEPART.

Vicksburg express ..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 4:15 p m
Excursion dimanche ..... 8:00 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER

No 1 limited ..... 10:55 a m
3 Pan American special. 8.55 p m
5 local ..... 4.30 p m
9 points de Hattisburg .. 8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
11 ..... 7 05 p m

DEPART.

No 6 local ..... 5:00 p m
4 Pan American special. 9 25 a m
8 Meridian et points int. 6.20 a m
2 limited ..... 7.50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
10 ..... 7.40 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.
Alger ..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger 6:40p

DEPART

Dimanche seulement.
Alger ..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger ..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger ..... 6:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:05a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach .... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair ..... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger ..... 8:50 a m
De Shell Beach ..... 10:05 a m
Shell Beach ..... 6:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach. 5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach ..... 8:45 a m
Belair ..... 8 45 a m
Shell Beach ..... 7.00 p m

OFFICIEL.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'Etat de la Louisiane.

SESSION REGULIERE DE 1910.

LOI No 232

Projet de loi du Sénat No 130.

LOI

Autorisant les locataires ou les propriétaires de contrat accordant le droit d'explorer et de développer des terres d'huiles, de gaz et d'autres de minéraux à hypothéquer ces baux ou contrats, ensemble avec les améliorations qu'ils pourront avoir placées sur ces terres louées, et à émettre des bons garantis par ces hypothèques, et à valider l'industrie dans cet Etat les baux de minéraux et les contrats sur des bons garantis ou autres formes de dettes.

Attendu qu'à cause du rapide développement de l'industrie des minéraux dans cet Etat, les baux sur minéraux ou contrats sous lesquels le locataire ou répondant est assuré par garantie ou l'option lui est donnée à ses frais et dépenses d'explorer et de développer des terres dans le but d'essayer leur nature minérale et de miner d'exposer ces terres pour en extraire de l'huile, du gaz et d'autre minéraux, deviennent très nombreuse dans cet Etat

Attendu que ces industries seront encouragées et avancées en facilitant l'attention des capitaux par ceux qui entreprennent ces opérations de mine au grand avantage et à l'avancement de l'Et